

Recherche de profils - Appel à candidatures AES (F/H) – SAMSAH Carcassonne

Description du poste

Cadre général

Nature du contrat de travail :	CDI
Temps de travail (ETP) :	0.45
Etablissement d'affectation :	SAMSAH
Lieu(x) de travail :	Carcassonne
Date de début de contrat :	Août 2021
Convention collective :	CCN 51
Coefficient de rémunération :	351

Principales missions

- Accompagner les usagers pour l'accomplissement des activités domestiques (entretien du lieu de vie, du linge, gestion des produits ménagers, courses et achats).
- Accompagner les usagers pour les actes de la vie quotidienne (accompagnements médicaux, suivi de l'hygiène et aide ponctuelle à l'entretien personnel).
- Accompagner les usagers pour la participation aux activités sociales et de loisirs (accompagnement éducatif sur des activités en dehors de la structure encadrée par un prestataire extérieur)
- Accompagner les usagers pour le développement de l'autonomie dans les déplacements : (accompagnement pour permettre une utilisation autonome des transports en commun).

Environnement et conditions de travail

L'A.P.A.J.H, issue du mouvement national des enseignants mutualistes, est à l'origine de la création de l'A.P.A.J.H Aude, au service des adultes, des adolescents et des enfants en situation de handicap. L'Association entend promouvoir la dignité et la citoyenneté des personnes en situation de handicap, d'inadaptation, de difficultés sociales et/ou de dépendance, en œuvrant à la fois pour leur complet épanouissement individuel et leur meilleure intégration à toute forme de vie sociale.

Affiliée à la Fédération des A.P.A.J.H, en conformité avec les valeurs fondatrices de la laïcité, l'A.P.A.J.H Aude entend aboutir à leur pleine reconnaissance ; tant humaine que sociale : égale dignité et citoyenneté à part entière.

Actuellement, l'A.P.A.J.H Aude gère 25 établissements (ainsi qu'un Siège social) répartis sur l'ensemble du territoire Audois.

Le SAMSAH sur le site de Carcassonne est un des services composant le Pôle Habitat Vie sociale et Santé de l'APAJH Aude. Il accompagne à leur domicile 5 personnes en situation de handicap psychique.

L'équipe pluridisciplinaire est composée d'un AES, d'une éducatrice spécialisée, d'une infirmière et d'un psychologue sous la responsabilité d'une Educatrice Chef Cette équipe s'inscrit dans un ensemble et des locaux partagés avec le SAVS. C'est dans la complémentarité et avec l'engagement de tous que le SAMSAH met

en œuvre le projet de service sur les axes de l'accueil, le développement des potentialités, le maintien du processus de vie autonome et l'ouverture sur l'environnement.

Profil recherché

Qualification

- DEAES ou DEAMP – **Requis**

Expérience

- Pas d'expérience exigée
- Nouveaux diplômés acceptés

Compétences complémentaires

- Permis B – **Requis**
- Maîtrise des outils informatiques – **Requis**
- Bonne connaissance du public accueilli,
- Pratique de l'accompagnement éducatif dans les actes de la vie quotidienne,
- Connaissance du cadre législatif,
- Rigueur et organisation, Travail en équipe,
- Capacité d'adaptation et gestion du stress,
- Capacité à se remettre en question
- Capacité à s'informer, approfondir et analyser des situations de travail,
- Capacité à être force de proposition dans l'organisation de son travail

Une Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel est envisagée dans le cadre de ce recrutement : OUI NON

Renseignements complémentaires

Candidature à adresser à :

APA JH Aude - Siège social
135 rue Pierre Pavanetto
Z.A. de Cucurlis
11000 CARCASSONNE
service.rh@apajh11.fr

Date limite de dépôt de candidatures : Jeudi 22 juillet 2021

Attachée à la diversité et à la mixité, l'APA JH Aude reconnaît tous les talents et étudie, à compétences égales, toutes candidatures dont celles de personnes en situation de handicap et/ou issues de Quartiers Politiques de la Ville (Carcassonne, Lézignan, Limoux, Narbonne).

Au titre de l'art. L. 3123-8 du Code du travail, sont prioritaires, pour occuper ce poste, les salariés à temps complet (qui souhaitent occuper ou reprendre un emploi à temps partiel) et les salariés à temps partiel dont les horaires sont inférieurs à celui du poste proposé.